



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



ENSEIGNEMENT  
AGRICOLE PUBLIC  
DE NORMANDIE

## BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

### Objectifs de la formation

Le diplôme Brevet Professionnel Aménagements Paysagers forme les apprentis à être des futurs ouvriers paysagistes autonomes dans la réalisation des travaux d'aménagements sur le végétal et les infrastructures. Cette formation vous donne des connaissances générales sur l'environnement ou les végétaux et des capacités professionnelles spécifiques comme l'implantation des végétaux à partir d'un plan ou la réalisation d'une terrasse...

### Lieux de la formation

Campus Métiers Nature  
de Coutances  
CFA  
[www.campusagri.fr](http://www.campusagri.fr)

Horti-Pôle Evreux  
CFA & CFPPA  
[www.epevreux.fr](http://www.epevreux.fr)

NaturaPÔLE  
Campus Hortithèque  
CFA & CFPPA de Fauville  
[www.naturapole.fr](http://www.naturapole.fr)



APPRENTISSAGE  
FORMATION CONTINUE

DURÉE 2 ans

## CONTENU DE LA FORMATION

### Compétences attendues

- Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
- Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
- Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
- Réaliser des travaux de mise en place des végétaux
- Mettre en place des infrastructures
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

## POURSUITES D'ÉTUDES

Certificat de spécialisation  
(arboriste élagueur,  
constructions paysagères,  
etc.)

## DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Jardinier.ère

Ouvrier.ère d'entretien  
des espaces verts

Ouvrier.ère du paysage

Chef.fe d'équipe d'entretien  
des espaces verts

Chef.fe d'équipe paysagiste

## CONDITIONS D'ADMISSION

### En apprentissage

- Être âgé de 16 à 29 ans
- Être titulaire d'un CAP
- Satisfaire à l'entretien de motivation et aux éventuels tests de positionnement
- Être titulaire d'un contrat d'apprentissage



### En formation continue

- Être âgé-e de 18 ans minimum
- Avoir 1 an d'activité professionnelle et être titulaire d'un CAPA ou d'un diplôme de niveau équivalent ou avoir 1 an d'activité dans le domaine ou avoir 3 ans d'activité dans un autre domaine
- Satisfaire à l'entretien de motivation et aux éventuels tests de positionnement



Admission étudiée  
au cas par cas.